

majeures qu'ils ont soulevées, ou devra-t-on en faire une refonte complète? Est-ce qu'une révision complète du bill est nécessaire pour supprimer la raison d'être de leurs objections?

L'hon. M. CROLL: Avec tout le respect que je vous dois monsieur Aiken, puis-je souligner—et je ne m'en plains pas—que j'ai posé la même question au tout début de nos délibérations et que je n'ai pas eu de réponse. Je n'ai rien dit depuis en espérant qu'on répondrait éventuellement à ma question.

L'hon. M. McCUTCHEON: Il est possible que vous obteniez une réponse maintenant.

L'hon. M. CROLL: Venant de vous, mais je ne l'accepterais pas si facilement.

M. KILGOUR: A ce sujet monsieur le président, je croyais avoir déjà répondu à la question du sénateur Croll en faisant une analogie avec un avion qui, lorsqu'il ne parvient pas à voler, doit être reconstruit d'après des données différentes. Je n'hésite pas à exprimer mon opinion qui est que, pour suppléer aux insuffisances de ce régime et aux graves défauts qu'il comporte, il sera nécessaire de recommencer à neuf pour y remédier.

Le PRÉSIDENT (M. Cameron): C'est au tour de M. Monteith de poser la question suivante.

M. MONTEITH: Monsieur le président, je présume qu'on a répondu à ma question. C'est celle à laquelle j'ai d'abord pensé au cours de l'après-midi d'hier. Je songeais alors aux recommandations. Nous avons discuté de la question de transfert, de l'indice des pensions et de son effet possible sur l'économie, et du fait que le montant de base qui est recommandé est de \$75.00 et identique au montant de base des pensions de vieillesse actuelles. Je ne crois pas que ces recommandations aient été soumises au Comité comme elles le sont à la page 25. Je me demande s'il ne serait pas utile d'avoir au procès-verbal, un court résumé par M. Holmes de ces questions telles qu'elles apparaissent dans les recommandations.

Le PRÉSIDENT (M. Cameron): Je crois que nous pourrions demander à M. Holmes de les résumer s'il y consent.

M. MONTEITH: J'aimerais voir si possible un exposé sommaire des recommandations.

Le PRÉSIDENT (M. Cameron): Seriez-vous prêt à la faire monsieur Holmes?

M. HOLMES: Il me semble que nous les avons exposées dans notre mémoire de la façon la plus concise possible.

Le PRÉSIDENT (M. Cameron): Vous pouvez le faire de la façon qui vous conviendra le mieux. Vous préférez peut-être attendre et nous faire parvenir un autre résumé qui pourrait alors être inclus au procès-verbal.

M. HOLMES: Dans notre exposé préliminaire, nous avons discuté pour savoir si oui ou non nous devrions vous lire quelques-unes des recommandations. Nous avons consacré beaucoup de temps à faire en sorte que nos recommandations soient aussi concises que possible et il a été décidé hier que nous ne devrions pas le faire. Je suis prêt à le faire aujourd'hui quand nous aurons terminé si vous le désirez.

Le PRÉSIDENT (M. Cameron): Est-ce que cela vous satisfait monsieur Monteith?

M. MONTEITH: Oui, monsieur le président.

M. CANTELON: Monsieur le président, comme c'est arrivé pour d'autres membres, lorsque vous en arrivez à moi, la plupart de mes questions ont